



RECOMMANDÉ
PAR VOTRE ACCORD
DE BRANCHE

Santé et prévoyance : choisissez la protection sociale qu'il vous faut.

CCN des acteurs du lien social et familial du 4 juin 1983



La solution globale santé et prévoyance pour votre profession

Les partenaires sociaux de votre branche professionnelle nous ont fait confiance en nous recommandant pour assurer et gérer la protection sociale santé ET prévoyance de vos salariés, à partir du 1^{er} janvier 2021.



Les 3 principales raisons de nous rejoindre

La conformité de vos garanties

Vous avez la certitude de bénéficier de contrats conformes, mis à jour automatiquement à chaque évolution réglementaire et conventionnelle. Et ce, le plus souvent, sans avoir aucune démarche administrative à effectuer.

La solidarité

Grace à la mutualisation des régimes santé et prévoyance, vous profitez d'aides et de solutions de prévention clés en main, définies par vos partenaires sociaux, pour vous accompagner et épauler vos salariés. Ces prestations viennent en complément du fonds social de chaque mutuelle.

L'expertise pour aller plus loin

En plus de vous accompagner sur ces dispositifs, votre conseiller vous aidera à optimiser votre protection sociale dans sa globalité. Pour cela, nous mettons à votre disposition toute notre expertise et notre professionnalisme.

Vous vous posez des questions
ou avez besoin d'informations complémentaires ?

N'hésitez pas à contacter votre conseiller.

Nos services santé pour faciliter le quotidien

Des espaces en ligne pour vous et vos salariés

Un espace employeur sécurisé



Accessible 7j/7, 24h/24 et entièrement sécurisé, votre **espace employeur** vous permet de :

- > gérer votre contrat en ligne,
- > affilier vos collaborateurs,
- > consulter vos informations contractuelles et administratives,
- > accéder à un espace documentaire.

Un espace salarié dédié et une appli mobile

Chacun de vos salariés dispose d'un espace réservé à **Harmonie & Moi** à partir duquel il pourra :

- > suivre ses remboursements ;
- > consulter ses relevés santé en ligne ;
- > télécharger sa carte d'adhérent mutualiste ;
- > et accéder aux services proposés.



Une application mobile « Harmonie & Moi » est également disponible pour vos salariés qui offre de nouvelles fonctionnalités comme

la possibilité de recevoir une notification dès qu'un conseiller est disponible.

Et toujours pour **vos salariés** :



Le réseau de soins **Kalixia**

Kalixia, c'est un maillage territorial fort avec plus de 6 600 centres optiques, plus de 3 800 centres audios, plus de 4 000 chirurgiens-dentistes et orthodontistes et près de 500 ostéopathes partenaires. Ainsi, vos salariés bénéficient de tarifs négociés pour limiter leur reste à charge, tout en conservant leur libre choix.



MesDocteurs, le service de téléconsultation

Avec la téléconsultation médicale MesDocteurs, vos salariés bénéficient d'un service innovant de mise en relation immédiate, 24h/24 et 7j/7 avec un médecin généraliste ou spécialiste (dermatologie, pédiatrie, gynécologie, psychiatrie, sexologie, addictologie...).



La garantie **assistance**

Cette garantie comprend :

- Un service d'écoute, de conseil et d'orientation permanent à chaque moment important de la vie.
- Une prestation d'assistance à la suite d'une hospitalisation dès l'ambulatoire, d'une maternité, d'un traitement anticancéreux ou d'une immobilisation de plus de 5 jours (exemple : aide à domicile, garde d'enfants, etc.).
- Un accompagnement spécifique à la parentalité.

► **N°Cristal** 09 72 72 39 10

APPEL NON SURTAXE

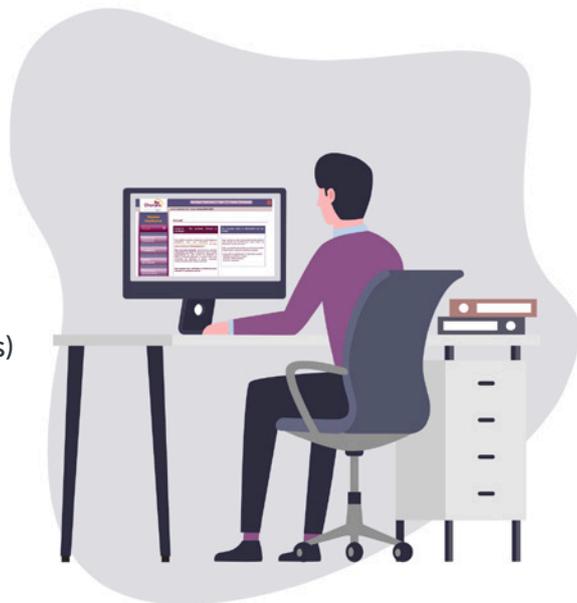
Nos services prévoyance

pour simplifier vos démarches

Votre espace employeur **chorumetvous.fr**

Cet espace réservé aux employeurs vous donne accès, en ligne, à :

- > **la déclaration et le suivi des prestations**
 - Saisie des déclarations d'arrêt de travail en ligne
 - Accès aux décomptes de prestations en ligne
- > **la gestion des cotisations (hors DSN/CEA)**
 - Déclaration de vos masses salariales
 - Télèglement de vos cotisations
- > **la gestion des salariés (hors DSN/CEA)**
 - Déclaration des mouvements de salariés (entrées/sorties)
- > **une bibliothèque**
 - Documents dédiés à l'information des salariés
 - Guides de gestion prévoyance et fiches pratiques
 - Formulaires de demandes de prestations pour faire vos déclarations



Et pour **vos salariés** :

L'Espace Bénéficiaire de rente

Les détenteurs d'une rente versée par Chorum ont la possibilité de créer un compte sur l'Espace Bénéficiaire en ligne.



Personnalisé et sécurisé, il permet de :

Suivre ses versements

- Suivre les décomptes de versement via un historique de recherche
- Télécharger l'attestation de versement

Fluidifier les échanges

- Suivre et charger des pièces justificatives demandées
- Échanger via un formulaire de contact

Accéder à des informations pédagogiques

- Bibliothèque de documents
- Foire aux questions

Nos engagements

Les + pour votre entreprise

- **Budget maîtrisé** : un tarif réellement attractif et des dépenses optiques réduites grâce aux tarifs négociés dans notre réseau d'opticiens agréés.
- **Mise en place du contrat rapide et simple**. Nous diffusons efficacement à l'ensemble des salariés l'information relative au contrat mis en place (notices d'utilisation, emailing, contenu intranet...).
- **Accompagnement juridique, fiscal et technique**. Dans un environnement complexe et évolutif, nos experts en protection sociale vous conseillent au mieux de vos intérêts.

Santé Qualité de Vie au Travail



Guides, fiches pratiques, formations gratuites, dossiers juridiques, séminaires, conférences...

Chorum permet à ses adhérents d'accéder à un éventail d'outils pratiques en matière de prévention et santé au travail, RH, handicap et entrepreneuriat social.

Ils sont conçus avec et pour les employeurs du secteur, et constituent une véritable valeur ajoutée dans la démarche d'accompagnement proposée par Chorum.

Nos ressources et services sont adaptés aux enjeux et spécificités de l'ESS pour vous guider dans le pilotage de

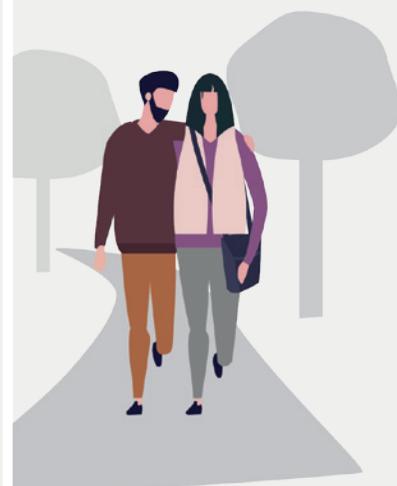
Chorum Facilit'

Entièrement gratuit, le guichet unique Chorum Facilit' apporte à vos salariés réponses, conseils, aide et orientation sur des problématiques ciblées : **vie familiale, vie professionnelle, santé et logement**.



Très accessible, Chorum Facilit' offre :

- des solutions pratiques, dossiers thématiques et conseils concrets rédigés par des professionnels de l'accompagnement, disponibles sur un site web dédié,
- une écoute individuelle et un diagnostic personnalisé, réalisé par des professionnels qui orienteront vos salariés vers les solutions les mieux adaptées à leur situation, qu'il s'agisse de dispositifs existants ou spécifiquement mis en place par Chorum.



Ensemble pour vous accompagner

Chorum, Harmonie Mutuelle et Mutex, membres du Groupe VYV, sont des acteurs de référence de votre secteur d'activité contribuant à apporter une protection sociale globale de qualité à vos salariés et une proximité territoriale.

Chorum, le spécialiste en protection sociale complémentaire exclusivement dédié aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

- Né il y a plus de 60 ans au sein de la Mutualité
- Une participation historique à la mise en place de l'ensemble des accords de branches de l'ESS
- Un acteur de référence sur les questions liées à la prévention et à la santé au travail
- Plus de 24 000 structures de l'ESS adhérentes
- Plus de 700 000 salariés protégés

Harmonie Mutuelle, acteur de santé globale et de bien-être, engagé au service de tous.

Notre ambition est de répondre à vos besoins et ceux de vos salariés en vous protégeant de façon complète grâce à nos 3 métiers : Santé/Prévoyance/Prévention.

- Plus de 60 000 entreprises adhérentes ;
- 95% des entreprises adhérentes sont prêtes à nous recommander
(Source INIT, baromètre de satisfaction 2019 adhérents finaux et entreprises Harmonie Mutuelle);
- 4,6 millions de personnes protégées ;
- Plus de 230 agences ;
- Plus de 4 500 collaborateurs.

Mutex, filiale du Groupe VYV et acteur de référence en prévoyance et en épargne-retraite, est une société anonyme d'assurance. Son capital social est détenu à 100% par ses distributeurs, des acteurs mutualistes puissants et renommés. Mutex conçoit des produits qui répondent aux besoins de chaque type de population : particuliers, professionnels, entreprises, branches professionnelles ou structures du monde de l'économie sociale et solidaire.

- 41 mutuelles partenaires ;
- Plus de 2,7 millions d'assurés protégés.



1/3 des entreprises
du secteur **ESS**
est couvert en santé
ou en prévoyance
par **le Groupe VYV**



45 000
collaborateurs
dont **25 000** dédiés
aux soins et services



+ de 1 200
établissements
de soins et de services



+ de 500
contacts de proximité

Chorum Conseil, marque de référence de l'ESS, courtier en assurance :

SAS d'intermédiation en assurance au capital de 1.539.000€ - RCS Nanterre 833 426 851 – répertoire ORIAS 170 073 20

Siège social : 4-8 rue Gambetta - 92240 MALAKOFF

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest, 75436 Paris - (www.acpr.banque-france.fr) exerce son activité en application des dispositions de l'article L521-2 II 1°b - La liste des assureurs partenaires est fournie sur la fiche d'information conseil. - Capital social détenu à hauteur de 97% par VYV INVEST dont le siège social est sis 33, avenue du Maine – Tour Montparnasse – BP 25 - 75755 Paris Cedex 15, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIREN 839 314 242

Réclamation : CHORUM CONSEIL - Service Réclamation – 4-8 rue Gambetta – 92240 Malakoff

Harmonie Mutuelle, assureur des frais de Santé : Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, LEI n° 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social: 143, rue Blomet - 75015 Paris.

MUTEX Assureur des garanties Prévoyance, Société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances RCS Nanterre 529 219 040 Siège social : 140 avenue de la République
CS 30007 92327 Châtillon cedex

Médiation : le service de médiation Medicyc est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. Il peut être saisi via le site internet www.medicyc-consommation.fr ou par voie postale : MEDICYC - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris.